

Le mouvement ralentit depuis la fin des années 2000 148 300 Britanniques résident en France en 2016

Selon la source Insee du recensement de la population, en 2016, quelque 148 300 Britanniques (certains pouvant avoir la double nationalité) résident en France. Celle-ci est le deuxième pays européen à accueillir le plus de ressortissants britanniques – en l'occurrence après l'Espagne où ils sont deux fois plus nombreux ⁽¹⁾.

Les Britanniques arrivent au quatrième rang des ressortissants européens résidant sur le territoire français, loin derrière les Portugais (546 100), les Italiens (194 600) et les Espagnols (157 400).

« À la recherche d'un cadre de vie moins urbanisé et de propriétés à coût plus abordable que dans leur pays », souligne l'Insee, certains Britanniques se sont installés dans des communes très peu denses (19 % des Britanniques). Ils se concentrent particulièrement dans une vaste zone qui s'étend de la Haute-Vienne au Gers, englobant la Charente et la Dordogne.

Ainsi, l'Insee précise que 43 % des Britanniques installés en France habitent en Nouvelle-Aquitaine (39 200) et en Occitanie (24 900). Mais ils sont également présents à l'intérieur des terres bretonnes et au sud-ouest de la Normandie – et donc dans le nord de la Mayenne –, ou encore dans certaines zones de Savoie et de Haute-Savoie.

Une accélération au début des années 2000

En 1990, on comptait 65 300 Britanniques installés en France. Vingt-six ans plus tard, en 2016, leur nombre a plus que doublé (148 300). Selon l'Insee, le mouvement s'est amplifié et s'est diffusé géographiquement surtout entre 1999 et 2006. Sur cette période, il y a en moyenne 6 100 Britanniques supplémentaires en France par an.

Cette période, analyse l'Insee, « coïncide avec une forte hausse des prix de l'immobilier outre-Manche, rendant l'accès à la propriété plus difficile ». En outre, ce pouvait être l'opportunité de

vendre son bien immobilier à un prix élevé pour « acquérir une résidence et trouver une meilleure qualité de vie à l'étranger ». Par ailleurs, le mouvement s'est retrouvé soutenu par « le développement des transports aériens à bas coûts », ainsi que par la mise en service du tunnel sous la Manche.

Cependant, l'immigration britannique s'est ralentie à partir de la fin des années 2000. Entre 2011 et 2016, leur nombre baisse de 1,2 % par an, soit 1 900 de moins en moyenne chaque année. Pour l'Insee, c'est une conséquence du recul de la devise britannique (– 20 % par rapport à l'euro entre 2006 et 2011) – ce qui « diminue le pouvoir d'achat des retraités établis en France dont les pensions sont en livre sterling ».

Quel impact aura le Brexit ? Sûrement davantage de Britanniques installés en France vont-ils demander la nationalité française. À partir du 1^{er} janvier 2021 (ou du 1^{er} juillet 2021 pour les ressortissants britanniques déjà installés en France), précise l'Insee, « les dispositions de droit commun s'appliqueront et la détention d'un titre de séjour sera nécessaire pour s'installer en France ».

De nombreux retraités en couple, sans enfant

Sur les 148 300 Britanniques résidant en France en 2016, environ 53 000 sont des retraités, particulièrement présents dans les zones les moins denses de la moitié ouest du pays. Le profil type est un couple, sans enfant, avec un conjoint britannique pour 86 % d'entre eux.

(1) – Sonia Besnard, Hélène Chesnel, Valérie Mariette et Anna Simon (Insee), « 148 000 Britanniques résident en France, notamment dans les territoires peu denses de l'Ouest », *Insee Première* n° 1809 de juillet 2020 (4 pages).

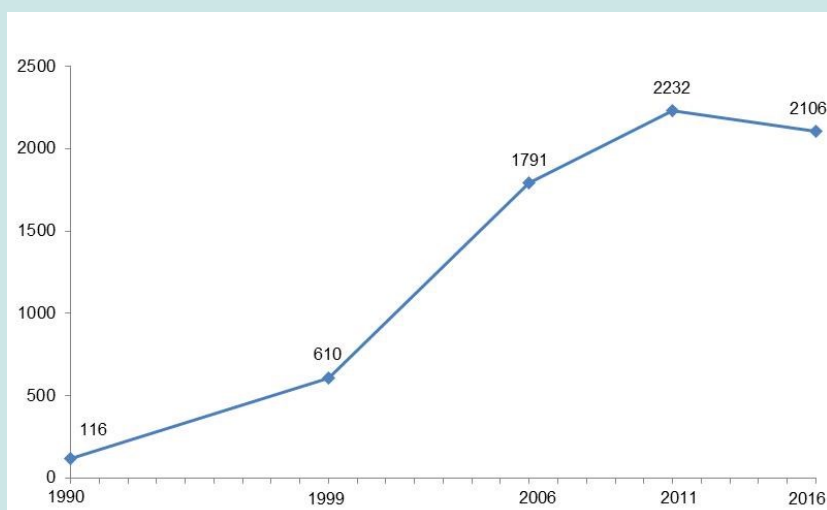
En Mayenne, environ 2 100 Britanniques (2016)

En 2016, la Mayenne compte 2 106 Britanniques. Leur nombre diminue légèrement sur cinq ans (– 126 entre 2011 et 2016). Comme à l'échelon national, l'arrivée de Britanniques en Mayenne s'est plus particulièrement opérée entre 1999 et 2006 (+ 1 181), puis s'est ralentie (+ 441 entre 2006 et 2011).

En 2016, les Britanniques sont surtout implantés dans le nord du département. Ils sont 340 dans le bassin de vie de Gorron (4,7 % de la population) ; 276 dans celui d'Ambrières-la-Vallée (3,9 %) ; 255 dans celui de Villaines-la-Juhel (2,3 %) ; 170 dans celui d'Ernée (1,0 %) ; 159 dans celui d'Évron (0,6 %) ; 128 dans celui de Pré-en-Pail (1,8 %). Le bassin de vie de Lassay-les-Châteaux est couvert par le secret statistique (moins de 5 000 habitants).

Les Britanniques sont moins nombreux ailleurs dans le département, à l'exception cependant du bassin de vie de Renazé où ils sont une centaine (98 ; 1,5 % de la population).

Évolution de la population britannique en Mayenne



Si les retraités britanniques en France sont 53 000, un plus grand nombre de Britanniques (55 000) ont un emploi. Une grande partie d'entre eux résident « *dans des bassins de vie centrés sur les grandes agglomérations dans lesquelles se concentrent les emplois de gestion, de cadres et de professions intellectuelles* ».

Quelque 86 000 résidences secondaires en France

Pour les Britanniques, la France est aussi une destination touristique sur de plus courtes durées, que ce soit dans leur propre résidence secondaire ou en hébergement de tourisme.

Avec 86 000 résidences secondaires en France, les Britanniques sont ainsi les plus nombreux parmi les pro-

priétaires de l'étranger. L'Insee précise que les Britanniques privilégient l'achat de résidences secondaires dans les mêmes bassins de vie que ceux où sont installés les retraités britanniques. Dans ces territoires, leurs propriétés représentent 17 % de l'ensemble des résidences secondaires.

Par ailleurs, en 2018, les habitants du Royaume-Uni constituent la première clientèle étrangère dans les hébergements collectifs de tourisme de France métropolitaine que sont les hôtels, campings et autres hébergements touristiques. Par contre, la fréquentation britannique s'est réduite entre 2015 et 2018 (– 7,5 % de nuitées).

L'Insee explique que le contexte économique lié au Brexit a pu peser sur cette évolution. Néanmoins, « les

EuroMayenne – Association départementale pour une coopération européenne en Mayenne

EuroMayenne est une association créée en 1991 et dont le siège social est à Mayenne. Elle « *a pour but d'accueillir les Européens qui s'installent en Mayenne et dans les départements limitrophes, et de contribuer à leur intégration avec la population locale en organisant des liens culturels et sociaux* » (statuts). L'association se présente comme un « *réseau d'assistance, de conseils, d'activités et d'amitié* »...

Elle organise des activités et des séances thématiques proposées par les adhérents, un salon artistique, des ateliers bilingues de conversation, des cours hebdomadaires de français langue étrangère, des thés mensuels...



Présidente : Nicole Devel-Laigle. Tél. 06 73 71 96 52.
Mél. president@euromayenne.org Site Internet : www.euromayenne.org

conditions de voyage des ressortissants britanniques vers la France n'ont pas été modifiées par le Brexit, mais elles pourraient l'être au-delà du 31 décembre 2020, ce qui pourrait avoir un impact sur l'activité des hébergements touristiques français ».

Dès 2020, la fréquentation touristique, entre autres britannique, se réduit considérablement, mais c'est surtout dû à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.